



L'ALCROIX

MERCREDI 5 JANVIER 1910

XXI ANNEE. — N° 7004. — MERCREDI 5 JANVIER 1910

BUREAUX: LILLE — 15, rue d'Angleterre — Téléphone: 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes — TOURCOING — 85, rue des Ursulines

Plate-forme électorale

L'année électorale est commencée. Elle s'ouvre par la confection des listes électorales, qui revêtent une importance capitale: qu'importe, en effet, que nous soyons tous unis pour revendiquer nos droits méprisés et nos libertés foulées aux pieds, si des municipalités sectaires ont rayé nos noms de la liste électorale, et que, par suite, nous ne puissions pas voter? Qu'importe encore, si l'inscription frauduleuse de déçédés ou d'indignes annule la valeur de notre vote par le vote d'un gredin qui dépose dans l'urne le bulletin du mort, ou par celui d'un individu qui sort du baign?

Pendant que nous surveillons la confection des listes électorales, préparons-nous à remplir dignement et utilement nos devoirs d'électeurs.

Notre première préoccupation doit être, à mon avis, de nous mettre, entre catholiques, bien d'accord sur la plate-forme électorale.

Nous éviterons ainsi l'émotion causée par les manœuvres gouvernementales, les simulations de complot, les déploiements de forces armées pour conjurer les dangers de désordre qui n'existent pas, et autres ruses malhonnêtes qui ont réussi à tromper l'opinion publique aux élections de 1906. Quand la plate-forme électorale est nettement établie d'un consentement unanime, rien ne prévaut contre sa force.

Par exemple, pour ne prendre que les manœuvres employées par M. Clemenceau en 1906: un complot existe, et je le découvre au moyen de perquisitions et d'arrestations; des troubles sont à craindre, et je les prévins au moyen d'une formidable concentration de troupes sur les points menacés. Voilà, n'est-il pas vrai, les deux manœuvres principales du gouvernement en 1906?

Mais si nous avons notre plate-forme électorale, nous triomphons aisément de ces deux manœuvres.

Un complot existe, prétendez-vous. Si ce n'est pas vrai, vous êtes un menteur; si c'est vrai, réprimez-le. Mais en quoi cela nous détourne-t-il de notre plate-forme électorale? Nous voulons que la France soit loyalement, numériquement, exactement représentée dans son Assemblée législative au moyen du scrutin de liste avec représentation proportionnelle. En quoi votre complot de circonstance porte-t-il atteinte à notre plate-forme? Comment pourrait-il nous en détourner? Quel rapport y a-t-il entre ceci et cela? Et le gouvernement n'aurait-il même pas une autre force pour réprimer les complots et prévenir les désordres, s'il avait derrière lui un Parlement, image exacte du pays?

Notre plate-forme électorale n'est pas seulement un Parlement image exacte du pays. Elle est: la paix religieuse rétablie, la hiérarchie de l'Eglise reconvenue dans un statut légal, élaboré avec le Pape, en dehors duquel rien ne peut se faire de valable concernant l'organisation du culte; enfin, la restitution aux évêques, pasteurs des âmes, et aux pères de famille de tous leurs droits concernant l'instruction et l'éducation de l'enfant.

En quoi cette revendication est-elle contraire à ce que vous prévenez le désordre? Je dirai même plus, quel caractère politique offre-t-elle? Les troubles sur la voie publique sont politiques. Notre revendication est catholique, elle est civique, elle est naturelle. Prévenez les désordres politiques, c'est votre mission, vous faites bien de la remplir. Peut-être votre politique, à vous, hommes qui avez été pris dans le désordre pour faire de l'ordre, a-t-elle provoqué les troubles que vous vous vantez de prévenir? Mais là n'est pas la question à cette heure. La question est de savoir quel rapport il y a entre ceci et cela. Nous ne démontrons pas de ceci sans vous gêner dans votre façon de faire cela.

Soyez tranquilles, si jamais nous avons le pouvoir, nous aurons plus de sollicitude pour le malin... e l'ordre, et plus d'autorité pour l'empêcher d'être troublé, par cette triple raison que nous n'avons pas voté révolutionnaire, que nous sommes des fervents de la liberté, que nous aimons le peuple pour lui-même et non pour nous, que Dieu nous commande de l'aimer, et que nous sommes irréductiblement soumis à la loi de Dieu.

Adoptons donc une plate-forme électorale dont nous ne nous écarterons pas, une plate-forme électorale de citoyens français, franchement, ouvertement et résolument catholiques.

Cette plate-forme électorale, nous ne devons et ne pouvons l'établir que sous l'inspiration et la direction des évêques. Nous ne ferons pas, en effet, comme le

gouvernement, qui prétend organiser l'Eglise en dehors de son Chef, le Pape; nous ne ferons rien sans les lumières de nos évêques.

Et, une fois notre plate-forme électorale bien assise, aucune puissance au monde ne sera capable de nous en déloger.

Sans doute, nous aurons bien des griefs à faire valoir au cours de la lutte: la grâce de Soleilland n'est pas si étouffée que son souvenir poignant puisse être oublié; les Quinze-Mille touchent toujours le produit frauduleux de leur vote subreptic; les dépenses toujours folles rendent chaque année les impôts plus écrasants; la misère s'accroît dans des proportions déplorables; les abus, les violences, les brutalités et les spoliations ne cessent pas d'être, avec les faveurs et les menaces, les moyens du gouvernement. Le niveau de la moralité publique va s'affaissant sous l'influence d'un gouvernement qui éteint les étoiles du ciel, il s'affaisse, ainsi qu'en témoigne la surabondance effrayante des crimes et des suicides, même de l'enfance.

Mais tout cela n'est que la conséquence d'une Chambre qui ne représente pas la France, et d'un gouvernement qui ne connaît pas, qui ne veut pas connaître le Pape.

La conclusion est que nous ne devons pas sortir de notre programme électoral: la représentation proportionnelle de tous les partis au Parlement, la place qui leur appartient restituée à la religion et à l'Eglise de Jésus-Christ dans la nation fille aînée de l'Eglise, aux droits des familles sur l'école qui abrite l'âme de leurs enfants.

J. B.

LE JUBILÉ DE L'« OSSERVATORE ROMANO »

L'« Osservatore Romano » inaugure avec 1910 sa cinquantième année. La Croix est heureuse d'offrir à cette occasion, à son titre et à sa valeur, un numéro spécial, le plus ardent de prospérité croissante et de succès multiples. L'« Osservatore » honore justement de s'inspirer de cette haute et noble idée qui fait estimer le journalisme et la presse comme une mission et un sacerdoce institué pour la défense de la justice et la propagation toujours plus large de la vérité intégrale. Malgré les difficultés et la délicatesse d'une pareille tâche au cours de ces dix lustres, marqués par la péni-

sule italique par les considérables bouleversements politico-religieux que l'on sait, l'« Osservatore » toujours été, des divers événements intéressant l'Eglise, Rome et toute l'Italie, le chroniqueur fidèle, le juge serein et impartial, l'interprète sûr auprès de l'univers catholique.

Au début de cette cinquantième année de vie, il peut légitimement se placer au meilleur rang parmi les journaux modernes et la presse du monde entier. Revenant, comme l'église, sa jeunesse, notre vœu est calmé cordialement, avec cette année jubilaire, une importante amélioration dans son information étrangère et sa chronique de l'Italie et de Rome.

Au vaillant champion de la cause du Pape et du catholicisme à travers le monde, nous plus fraternellement, nous plus chaleureusement applaudissons.

GAZETTE

Conscrips d'Alsace

Les vieux conscrips français de Bischwiller tiendront leurs fraternelles agapes le dimanche 16 janvier 1910. Ce sera la dernière fois que les vieux de la vieille se réuniront. En effet, ce sont les conscrips nés en 1819 qui vont commémorer le jour du dernier tirage au sort français. A cette occasion, tous les conscrips des classes précédentes se joindront à eux. Ce sera un grand jour pour Bischwiller.

Que d'espoirs ajournés représentent ces manifestations éloquentes encore, malgré les déceptions de toute une génération qui a été élevée en vue d'autres destinées!

Vingt-trois frères et sœurs

Le gouvernement décore, chaque année, une foule de parasites, qui n'ont jamais fait que du mal à notre pays; mais s'intéresse-t-il à ceux qui travaillent efficacement à ce que la France, menacée par la dépopulation, ne soit pas rayée de la liste des nations?

La femme d'un modeste bûcheron de la Marna, qui travaille actuellement dans la forêt d'Appremont, près de Saint-Mihel, Mme Grassat, âgée de 40 ans, vient de mettre au monde deux filles jumelles; en mai 1908, elle avait eu trois jumeaux... soit aujourd'hui un total de vingt-trois enfants... Une vraie tribu, dit le chef à 48 ans.

Toute la famille habite dans la forêt, sous une hutte de terre, où mère féconde et enfants se portent bien.

Ces braves gens, aux prises avec de dures difficultés, mériteraient une intervention bienveillante de la part du gouvernement. Ne pourrait-elle exercer à titre de secours, si l'on n'ose encore dire à titre de récompense?

Le nouveau billet de banque

Hier a commencé à circuler le nouveau billet de banque destiné à remplacer, sur

et à mesure des besoins, le billet de 100 francs actuellement en cours. Le nouveau billet de 100 francs, comme on le sait, est de plusieurs teintes auxqueltes l'œil n'est pas encore habitué. Il ressemblerait un peu, au premier abord, à certains billets réclames distribués à titre de prospectus, ou aux billets de la Sainte-Feres, destinés à amuser les enfants. Il mérite cependant d'être traité avec plus de considération.

La fabrication de ce papier, en dehors même du dessin, est, d'ailleurs, des plus minutieuses. Tous les feuillets sont fabriqués à la main, une à une, et celles qui laissent apercevoir la molande imperfection sont aussitôt détruites.

Les spécialistes prétendent que la contre-façon en sera impossible.

Fantaisies postales

Dans toute la France, il est permis d'expédier des cartes de visite sous bande, avec cinq mots écrits, au prix de 2 centimes. Le calendrier de la poste pour 1910 en fait foi.

Pourquoi ne pas autoriser dans toute la France le festin le plus à Saint-Priest-le-Feuille (Creuse)?

Il n'y a qu'une chose qui soit, dans ce pays, plus difficile à trouver qu'un timbre à 2 centimes, c'est une plaque de bicyclette prouvant que l'impôt a été payé.

Le champ des réformes à accomplir serait assez grand, dans le Creuse comme ailleurs, pour occuper tout le temps consacré par l'administration à ennuier les curés.

La logique parlementaire

On lit dans la *Cri de Paris*:

« Un de nos plus honorables députés, évocateur notoire et tonitruant, est beau-père d'un jeune homme de grand mérite qui termine son service militaire dans une garnison du Nord-Est.

Ce jeune militaire fut dernièrement l'objet d'une légère punition, à laquelle il fut très sensible. Le beau-père, prévenu, prit aussitôt le train, tomba comme la foudre à la caserne, et se fit aussitôt conduire à la salle des rapports.

Il y trouva un officier auquel il fit entendre une protestation véhémentement indiquée. Pour le calmer, on dut procéder à une contre-enquête à laquelle le beau-père assista en personne et qui lui prouva de façon péremptoire que la punition était justifiée.

L'incident est de peu d'importance; et nous n'aurions pas songé à le signaler si l'honorable député ne venait pas précisément de déclarer qu'il renonce à la vie politique, écarté de la vie publique, et des excès de pouvoir dont nos législateurs se rendent journellement coupables. »

Quelle drôle d'armée nous aurons, le jour où le soldat puni, même injustement, viendra pleurnicher en disant: Je le dirai à papa!

Pronostics pour janvier 1910

Le Jeune Major nous annonce ainsi le temps pour janvier:

Du 1^{er} au 6, beau et frais. — Du 7 au 16, refroidissement très accentué, glace, brouillard. — Du 17 au 21, neige. — Du 22 au 23, pluie. — Du 24 au 28, dégel, très beau. — Du 29 au 31, pluie.

Nous voyez presque au 5 et, jusqu'ici, les pronostics sont un peu ébranlés.

Listes glorieuses

Les Missions catholiques, dans leur dernier numéro de 1909, ont, selon leur tradition, publié la liste des missionnaires tombés au cours de l'année précédente dans les travaux de l'apostolat.

Comme toujours, la France tient la tête, et de très loin, dans cette glorieuse énumération, puisque ses fils, à eux seuls, s'y trouvent au nombre de 89 sur un total de 128; il y aurait lieu d'y joindre, en outre, 7 missionnaires originaires du diocèse de Strasbourg et 1 originaire du diocèse de Metz, tous appartenant à des Congrégations françaises.

Les 81 missionnaires étrangers se répartissent ainsi selon les divers pays: Espagne, 19; Italie, 18; Irlande, 9; Hollande, 7; Belgique, 7; Allemagne, 4; Brésil, 3; Chine, 3; Etat-Unis, 2; Suisse, 2; Angleterre, 2; Autriche, 1; Bavière, 1; Canada, 1; Ceylan, 1; Chili, 1; Ecosse, 1; Luxembourg, 1.

La liste comprend 5 évêques et 173 prêtres; parmi les 5 évêques figurent un Français, Mgr Bourgade, évêque de Saint-Denis (Nouveau-Mexique), et un Allemand, Mgr Kunemann, de la Congrégation du Saint-Esprit, qui évangélisait la Sibirie, naufragé en mer le 20 mars 1908; les trois autres évêques étaient un Anglais, un Allemand et un Irlandais.

Les 80 missionnaires français appartenant aux divers diocèses sont: Rennes, 4; Nantes, 4; Angers, 4; Bourges, 3; Chambéry, 3; Annecy, 3; Quimper, 2; Saint-Brieuc, 2; Paris, 2; Cambrai, 2; Nancy, 2; Clermont-Ferrand, 2; Besançon, 2; Autun, 2; Aire, 2; Tournai, 2; Angers, 1; Arras, 1; Bayeux, 1; Bourges, 1; Digne, 1; Dijon, 1; Longres, 1; Le Mans, 1; Montauban, 1; Le Puy, 1; Le Rochelle, 1; Saint-Claude, 1; Soissons, 1; Tarentaise, 1; Verdun, 1; Viviers, 1; Cayenne (Guyane), 1. Pour 23 d'entre eux, le diocèse d'origine n'est pas spécifié.

Les familles religieuses dont ils-faisaient partie sont les suivantes: Missions étrangères de Paris, 24; Compagnie de Jésus, 15; Saint-Esprit, 12; Pères Blancs, 10; Oblats de Marie, 5; Moristes, 3; Rédemptoristes, 3; Sacré-Coeur de Picpus, 3; Compagnie de Marie, 2; Oblats de Saint-François de Sales, 2; Bénédictins, 1; Capucins, 1; Missions africaines de Lyon, 1. En outre, 6 missionnaires de la Congrégation de Metz appartenant aux Missions étrangères de Paris, et les 7 du diocèse de Strasbourg se répartissaient ainsi: Saint-Esprit, 5; Bénédictins, 1; Missions africaines de Lyon, 1.

On voit que la France, malgré les apostasies officielles, n'en reste pas moins, par ses fils, le propagateur de l'Évangile à travers le monde entier; leurs vies précieuses sont sans doute la rançon de tant d'iniquités propres à attirer sur elle les vengeances divines. Ce pays où le sévo apostolique est resté si puissamment enraciné, malgré tout, que la vaine gloire qui lui porte au prix de tant de sacrifices, les plus beaux et les plus joyeux, continuera de faire germer sur son sol les fleurs du dévouement et de la charité.

Action à exercer

Nous recommandons, il y a peu de jours, à l'activité des associations scolaires de pères de famille, les procès en dommages-intérêts à intenter aux instituteurs et professeurs qui prononcent les exclusions d'enfants pour refus de se servir de manuels condamnés par les évêques et persistent dans leur refus de les recevoir.

La Revue d'Organisation et de Défense religieuse, reproduite par le *Croix*, a fourni les éléments juridiques de cette poursuite. Nous la recommandons à nouveau.

On se souvient d'ailleurs que Mgr l'évêque de Dijon a demandé instamment que des actes aussi abusifs soient déférés au Conseil d'Etat. Et il est à souhaiter que cet excellent conseil soit suivi aussi.

L'instituteur ayant toute facilité de bolsir, entre les livres approuvés pour le département, des ouvrages qui ne blessent pas la foi des parents et des enfants, il y a évidemment abus à s'obstiner à imposer aux élèves des livres outrageants pour leur conscience.

Le droit de Dieu, celui des parents, celui des enfants, s'élève au-dessus de la liberté légale du culte comme arguments.

Défendons ces droits par tous les moyens que les circonstances nous fourniront. L'appel en Conseil d'Etat en est un.

On annonce à Berne

une visite de M. Fallières

Au Palais fédéral, à Berne, on annonce officiellement un prochain voyage que fera en Suisse le président Fallières. La date de cette visite n'est pas encore définitivement fixée, mais on suppose qu'elle coïncidera avec les fêtes du cinquantième de l'annexion de la Savoie à la France. Il faut ajouter que c'est la première fois qu'un président de la République française viendra officiellement en Suisse.

Barbares!

Le Conseil municipal d'Andryes (Yonne) vient de prendre la délibération que voici: « Le Conseil a vu avec douleur les croix situées sur un terrain communal soient enlevées dans le plus bref délai, à la diligence de M. le maire. »

Ces Messieurs ont dû, évidemment, « considérer » que ces croix étaient des « outrages permanents » à la liberté de conscience, des athées, bien entendu. Quant à celle des croyants, elle ne compte pas pour eux.

Le maire de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) vient d'offrir des étrennes à ses administrés, éternes laïques et peu coûteuses.

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, comme il sied à son genre de courage, il a fait démolir la croix d'un cimetière érigée depuis un siècle et demi.

L'opération a été faite malgré les protestations des habitants et malgré, dit-on (?), les avis de la préfecture, qui eût préféré éviter le scandale.

On guillotinerà

à Montauban

Le président de la République vient de rejeter le recours en grâce formé par le nommé Hébrard, condamné à mort par la Cour d'assises du Tarn-et-Garonne pour meurtre d'une petite fille.

En conséquence, l'exécution capitale aura lieu jeudi à Montauban.

LE « BON SCOLAIRE »

Les catholiques belges, on le sait, ne sont pas pleinement satisfaits de leur législation en ce qui concerne l'enseignement primaire. Sans doute, la loi stipule l'égalité des subsides d'état entre trois catégories d'écoles; les écoles officielles, celles dites adoptées (écoles privées recevant, moyennant une rétribution communale, les enfants qui ont droit à la gratuité de l'enseignement et pouvaient, en certains cas, tenir lieu d'écoles officielles). Enfin, celles appelées adoptables (écoles privées non adoptées, mais susceptibles de l'être légalement). Seulement, ni le commune ni la province ne sont tenues de subventionner les écoles adoptables.

De plus, il ne faut pas oublier que la Belgique est la terre classique de l'autonomie communale. Mais il faut se méfier de la chose de la commune; à celle-ci incombe la majeure partie des dépenses officielles relatives à l'enseignement primaire. Il en résulte que dans les provinces et les communes où l'administration est aux mains des libéraux et des socialistes, les droits des pères de famille catholiques sont souvent vraiment sacrifiés. Anomalie fâcheuse sous un gouvernement catholique!

Pour remédier à ce grave inconvénient, beaucoup de catholiques ont Congrès catholique de Malines réclamé comme « droit » la liberté subsidiaire de l'enseignement primaire. Mais il faut se méfier de la formule par trop simple. Le 17 décembre, la Société d'économie sociale de Bruxelles, P. Muller démontre qu'en Hollande l'obtention des importants subsides d'état se paye cher: elle s'achète par un contrôle rigoureux de l'administration qui paraît inacceptable à la libre Belgique. Pour celui-ci ou doit donc trouver autre chose.

Une proposition ingénieuse a été d'ores et déjà formulée par des personnalités belges bien au courant des questions d'enseignement. Cette proposition me semble peut-être applicable en France — surtout maintenant — aussi: il me permet de dire un mot. Il s'agirait de l'adoption du « bon scolaire ».

Tout père de famille, sur le vu de pièces prouvant 1° qu'il est indigent; 2° qu'il a un enfant en âge de fréquenter l'école, fera valoir devant l'administration communale le droit de l'enseignement primaire de bon, l'enfant se présenterait alors à l'importe quelle école, officielle ou privée, au choix

Mercredi 5 janvier — SAINT APOLLINAIRE

MARDI 4 JANVIER 1910

La journée

Le nécrologa des Missions catholiques pour l'année 1908 est, comme toujours, à l'honneur de la France, qui, à elle seule, y compte 36 de ses fils sur une liste de 478 noms; en outre, huit des missionnaires tombés sur le champ de l'apostolat, appartenaient à nos provinces perdues d'Alsace-Lorraine.

La trêve des censures a suspendu la vie politique, mais il n'y a pas de vacances pour la persécution.

On espère des écoles les enfants qui refusent de se servir des manuels condamnés. Des maîtres sectaires enlèvent les croix traditionnelles. Des municipalités tyranniques accusent les curés au départ, ou exigent, pour la bail des presbytères, des prix inabordable.

Et l'« Officiel » continue à enregistrer chaque jour de longues listes d'attributions des biens volés.

A Berne, on annonce comme probable la visite officielle de M. Fallières en Suisse, après nos prochaines élections législatives.

Une exécution capitale aura lieu jeudi à Mentana.

En Angleterre, les élections parlementaires commenceront le 15 janvier; quarante-sept auront lieu en province et onze à Londres.

Des combats ont eu lieu dans l'Yemen entre les troupes turques et plusieurs tribus arabes, qui se sont suicidées après avoir éprouvé de grosses pertes.

Les troupes ont également repensé à Divnié, dans le village de Bagdad, des tribus nomades qui avaient attaqué la ville.

Le ministre de l'Instruction publique a enjoint au recteur de l'Université de Saint-Petersbourg de prendre certaines mesures tendant à une surveillance plus étroite des étudiants. Le recteur a son adjoint, vu le caractère politique de ces mesures, ont donné leur démission.

Calendrier des Indulgences plénières

POUR 1910

par M. le chanoine ROTHÉ

La Maison de la Bonne Presse a publié l'année dernière un *Calendrier des Indulgences plénières*. Le but de ce *Calendrier* était de mettre les fidèles en état de soulager plus efficacement les âmes du Purgatoire, en leur indiquant chaque jour les indulgences plénières qu'ils peuvent gagner comme membres d'œuvres ou confréries très répandues. Le succès fut grand: au bout de quelques jours, 13 000 exemplaires étaient écoulés. De nombreuses lettres ont été adressées, par ailleurs, aux éditeurs, l'assurant qu'une nouvelle édition pour 1910 serait encore mieux accueillie. C'est pourquoi la Maison de la Bonne Presse vient de faire paraître le *Calendrier des Indulgences plénières pour 1910*.

Comme celui de 1909, le *Calendrier* comprend deux parties: un *Manuel général* destiné à donner toutes les indications nécessaires au gain des indulgences; trois *Fascicules*, dont deux consacrés à l'énumération des indulgences pour chaque mois, et le troisième offrant un résumé des actions générales contenues dans le *Manuel*.

On peut prendre séparément *Manuel et Fascicules*. Les directeurs des maisons d'éducation peuvent, par exemple, prendre plusieurs séries de *Fascicules* et un *Manuel*; mais nous invitons les acheteurs à prendre les deux, d'autant que le *Manuel* de cette année a été revu et complété par l'auteur.

Voici les prix:
Manuel général: 0 fr. 10; port, 0 fr. 05.
Fascicules: 0 fr. 10; port, 0 fr. 05.
 5, RUE BAYARD, PARIS, VIII^e

Le « Pèlerin »

Sommaire du numéro du 9 janvier

Zs semaines: Nouveaux dirigeables, nouveaux savants. — L'anniversaire de la catastrophe de Messina. — Le roi algère, conte pour l'épique (Vandrennes). — Promenade à travers le monde des nouvelles.

Roma: Cour de chrétienne, par Marie Le Mère, avec une illustration de S. Març.

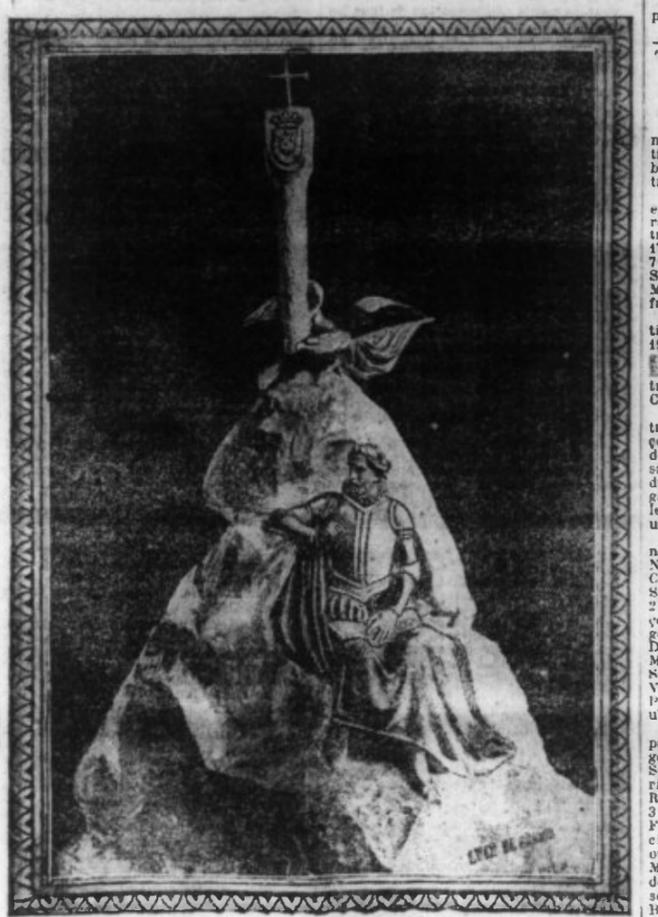
Bravura: L'hiver en Norvège. — Un boulangier parisien (3 photographes). — Dittosables et savants. — Un anniversaire à Messine (dessin de Dambians). — Ne faites pas aux autres... (page par E. Ma...).

Leet: « Je de la semaine: Au pays des Chacras (Fr. B. Chocarras). — Elections hollandaises (Paul Vachova).

Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement: Edition ordinaire, un an, 6 fr.; un numéro, 0 fr. 10. Edition de luxe, un an, 10 fr. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e.

LE MONUMENT DE CAMOENS



Ce monument à la mémoire du célèbre poète portugais, est l'œuvre du sculpteur Teixeira Lopes

On va élever dans les Jardins du Trocadéro un monument à Camoens, l'illustre écrivain portugais, auteur des *Lusiades*. Nous avions déjà, dans le square du Collège de France, une statue de Lamé; sur le boulevard Hausmann, une statue de Shakespeare. Et Beethoven sera honoré à Passy, où il voisinerait avec Franklin.

On chercherait en vain quelque image publique des Français illustres dans les grandes villes de l'étranger.

Et nous devons nous féliciter que Paris soit la ville du monde la plus accueillante à toutes les gloires, et devienne ainsi la patrie de tous les grands hommes.